Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: 12 (1997)

Heft: 9

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ECOLOGIE ET UTILISATION DU PAPIER DANS LES BIBLIOTHEQUES ET LES ARCHIVES

L'article de J. Schoell dans ARBIDO 7/97 donne des indications utiles sur les moyens de promouvoir une gestion écologique des activités de bureau. Les distinctions entre la charge écologique des diverses catégories de papier est claire; on définit, dans l'ordre croissant de charge écologique:

1. papiers recyclés produits en circuit fermé
2. papiers recyclés produits avec un apport d'eau extérieur
3. papiers neufs à base de pâtes de bois (pâtes mécaniques)
4. papiers neufs à base de cellulose chimique blanchie[1] (par divers procédés).

Naturellement, on conseille une utilisation aussi large que possible de produits à faible charge écologique (groupes de 1 à 3). Cette vision est correcte tant que la durée de vie de l'objet, entre le moment de sa production jusqu'à son élimination, est brève, par exemple inférieure à 10-15 ans.

La dimension temporelle n'a pas été prise en considération dans cet article, bien qu'elle soit à mon avis essentielle pour évaluer les conséquences écologiques de l'utilisation de tel ou tel papier. Le désir de conserver dans le temps l'objet ainsi produit, c'est à dire le type d'archivage prévu, à court, moyen ou long terme modifie les termes du raisonnement écologique.

En effet, l'évolution dans le temps des diverses catégories de papier citées est fort différente. Si l'on prend les deux extrémités de l'échelle, un papier à base de fibres de cellulose chimique blanchie se conservera en principe beaucoup mieux dans le temps qu'un papier recyclé de bas de gamme. Il est clair que le processus de vieillissement d'un papier n'est pas influencé uniquement par la qualité de ses fibres, mais également par ses autres composantes, (colles, charges, adjuvants) et par les conditions de conservation auxquelles il est soumis, mais on doit admettre que, si les autres conditions sont comparables, un papier «sans bois» (= en cellulose pure, catégorie 4) se conservera beaucoup mieux qu'un papier «avec bois» (= avec fibres ligneuses, catégories 1, 2 et 3).

En fait, la raison pour laquelle le papier recyclé vieillit rapidement réside dans le fait qu'une grande majorité de papiers recyclés sont produits à base de journaux et de magazines, dont le papier est à base de fibres ligneuses (et contient donc une grande partie des impuretés du bois)[2]. Pour finir, ces impuretés se retrouvent dans le papier recyclé et influencent négativement son vieillissement.

En conclusion et sans rentrer dans d'autres détails, les papiers recyclés ordinaires s'altèrent beaucoup plus rapidement que les papier de cellulose pure, à base de cellulose chimique blanchie.

Du point de vue écologique, il est clair que, comme l'affirme M. Schoell, pour toutes les utilisations à court et à moyen terme (durée de vie inférieure à 10-15 ans et taux d'utilisation réduit) l'emploi de papier recyclé est le plus favorable.

Par contre, pour les objets destinés à la conservation à long terme ou à terme indéfini et pour les papiers qui sont utilisés très intensivement, l'emploi de papier recyclé constitue une absurdité écologique.

En effet, le gain d'énergie au moment de la production d'un papier recyclé est très rapidement compensé par l'énergie qu'il faut investir pour garantir la conservation d'un papier recyclé (catégories 1 et 2) ou de tout papier de mauvaise qualité (catégorie 3)[3].

Il est évident que l'énergie nécessaire pour produire un document durable est plus réduite que celle indispensable pour prolonger la vie d'un document qui n'est pas stable dans le temps. Quand on parle de conservation à long terme, le bilan écologique est nettement plus favorable pour les papiers de bonne qualité, à base de fibres de cellulose chimique blanchie[4] (catégorie 4).

Il est par conséquent tout aussi peu logique d'utiliser un papier de cellulose pure pour une communication se service destinée à être éliminée après avoir été lue que d'utiliser du papier recyclé pour un document qui sera archivé de manière définitive!

Parallèlement à cet élément, quand on désire produire un document stable dans le temps (qui posera peu de problèmes de conservation à long terme) il faut également prendre en compte la permanence de la méthode d'écriture ou d'impression.

En conclusion, dans l'évaluation de l'impact écologique d'un papier il faut donc prendre en compte aussi la durée de vie escomptée pour le document produit. Ainsi, si le papier recyclé se prête correctement à tous les usages à court et moyen terme (inférieur à 10-15 ans), les papiers de bonne qualité à base de fibres de cellulose pure, notamment ceux respectant les normes internationales de longue conservation, devraient être privilégiés pour tous les documents destinés à durer dans le temps. De cette manière on atteindra le maximum d'efficacité écologique dans le gestion de la production de documents.

L 'association SIGEGS[5] ou l'Auteur peuvent fournir d'autres renseignement à ce sujet.

Andrea Giovannini
Bellinzona
Restaurateur SCR, conseiller en conservation
Membre du Comité de SIGEGS
Fax ..41/.91/826 26 80

Arbido

INFORMATIONS

[1] On distingue trois types de blanchiment des pâtes à papier, qui se distinguent par l'aspect final du papier et par leur impact écologique plus que par la durabilité finale du papier produit avec ces fibres :

- Les blanchiments avec chlore élémentaire sont dites "avec chlore" (allemand: chorhaltiges Papier) et sont d'une blancheur excellente, mais leur charge écologique est relativement lourde car il y a une production de petites quantités de composantes très toxiques.
- Les blanchiments qui utilisent des composés de chlore sont dits "pauvres en chlore, sans chlore élémentaire" (allemand: ECV Elementarchlorfrei); le degré de blancheur obtenu est satisfaisant et la charge écologique réduite, car ces composés peuvent être plus facilement neutralisées.
- Les procédés de blanchiment les plus modernes remplacent tous les produits chlorés par l'emploi d'eau oxygénée ou de produits similaires; les pâtes à papier ainsi traitées restent d'une couleur crème, mais du point de vue écologique ce traitement est le plus favorable.

[2] Il existe aussi une production de papiers recyclés à base de papiers triés de bonne qualité, mais ces papiers représentent un pourcentage réduit par rapport à la masse du papier recyclé ordinaire. Dans cet article le terme «papier recyclé" est utilisé comme synonyme de "papier à base de vieux papiers non triés», donc contenant des fibres ligneuses.

[3] Un exemple connu de cette situation est donné par l'effort actuel de conserver les journaux et les autres imprimés du XIXe et du XXe siècles, qui s'altèrent très rapidement et sont en train de devenir (et sont partiellement déjà) inutilisables. Dans ce but, on développe dans de nombreux pays industrialisés des installations pour la désacidification adaptée à un traitement de masse. La désacidification permet de ralentir notablement l'altération des papiers: ce sauvetage indispensable sera certainement fort coûteux, non seulement en argent mais aussi en énergie (consommation directe et énergie grise).

[4] Dans le but de définir d'une manière plus complète les qualités d'un papier destinés à durer dans le temps, on a élaboré des normes internationales, auxquelles il est facile de se référer si l'on désire un papier stable dans le temps. Ces normes, par exemple les normes ISO 9706. ANSI Z 39.48-1992 ou ICO/TC46/SC10 prescrivent également les autres caractéristiques du papier dit permanent (charges, encollage, pH, résistance physique initiale).

[5] SIGEGS: Association suisse pour la conservation des biens culturels écrits et imprimés. Secrétariat: Brunngasse 60, 3011 Bern. Tel 031 312 72 72, Fax 031 312 38 01

Information über die Vergabe eines Sigels des Schweizerischen Gesamtkataloges (SGK) und des Schweizerischen Zeitschriftengesamtkataloges (VZ)

Der Schweizerische Gesamtkatalog der Monographien (SGK) und der Schweizerische Zeitschriftengesamtkatalog (VZ) haben im Frühjahr 1997 die Praxis der Sigelvergabe geändert. Bibliotheken, die ein Sigel erhalten möchten, müssen neu mindestens eine der folgenden Bedingungen erfüllen:

- die Bibliothek meldet dem SGK regelmässig die Neuerwerbungen und/oder dem VZ die Neuerwerbungen und Mutationen
- die Bibliothek nimmt am elektronischen Leihverkehr teil (BBS und/oder Bibliotheksverbünde)
- die Bibliothek ist Mitglied eines Bibliotheksverbunds (RERO, ETHICS etc.).

Alle weiteren Fragen klären Sie bitte direkt mit den Verantwortlichen des SGK oder VZ.

Schweizerische Landesbibliothek
Hallwylstrasse 15
3003 Bern
Fax: 031/322 84 08

Schweizerischer Gesamtkatalog (SGK)
Monika Mosberger
Tel.: 031/324 02 99
E-Mail: iz-helvetica@slb.admin.ch
Schweizerischer Zeitschriftengesamtkatalog (VZ)
E-Mail: rpvz@slb.admin.ch
Dagmar Uebelhard
Tel.: 031/322 89 49

OEKOPACK

OEKOPACK travaille exclusivement pour les archives, bibliothèques et musées concentrant sa production uniquement sur les points essentiels de ces spécialités.
OEKOPACK choisi les meilleurs matériaux et n'est pas lié à un seul producteur de carton. Tous les produits respectent les normes ISO 9706. OEKOPACK vient de contribuer à définir les critères importants pour les nouvelles normes ISO «Archival boxes and file covers for paper documents».
Impuretés et saletés, défauts souvent constatés par OEKOPACK et pouvant provoquer des problèmes de corrosion par contact - des défauts sont maintenant éliminés par un nouveau procédé de production.
OEKOPACK détient de nombreux brevets. Les années d'expérience et de savoir faire ont conduit à un développement optimal en matière de conservation.
OEKOPACK – le 1er choix des spécialistes pour la sauvegarde de nos biens culturels.

OEKOPACK AG Rougemont 7, 3604 Thun. Tél. 033/654 66 06 – Fax 033/654 28 89 – E-mail: desertwave@swissonline.ch